

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 7 juillet 2022, 15h15, Géopolis 2230

Accueil

Niklas Linde souhaite la bienvenue aux membres présents à cette dernière séance du Conseil de faculté de l'année académique 2021/2022 et énumère les excusé-e-s.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour	1
2. Approbation du procès-verbal n° 178 de la séance du 02.06.2022 et de son résumé..	1
3. Communications du Doyen.....	1
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	2
7. Composition Commission présentation poste en « Energy transition governance »	2
7b. Composition Commission présentation poste en « Metamorphic processes in the Earth system »	3
8. Rapport Schmidt.....	3
9. Co-direction de thèses (M Bayens, G Quiroga, E Sotelo).....	3
10. COPIL anti-harcèlement.....	3
11. Discussion autour des conflits d'intérêt au Conseil de faculté	4
12. Divers, interpellations et propositions	4

Niklas Linde propose d'ajouter un point 7b pour le remplacement du représentant du corps étudiant de la Commission « Metamorphic processes in the Earth system ».

L'ordre du jour modifié est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 178 de la séance du 02.06.2022 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Niklas Linde a cinq communications :

- L'UNIL doit signer un contrat de deux ans avec un fournisseur d'énergie et prévoit, pour 2023, que les **charges d'électricité et de chauffage** vont doubler.
- Le Centre informatique a demandé un audit du **site Internet unil.ch** afin de le rendre plus cohérent, moderne et professionnel, car, actuellement, ce site est essentiellement utilisé comme un intranet.
- Le projet **TransNUM** prend forme. Parmi les quatre axes prévus, celui de la modernisation des outils à disposition des chercheur-se-s pour le partage et la valorisation de leurs activités de recherche va permettre le développement d'un programme IRIS (Institutional Research Information System) et de migrer de la version Serval à la version Serval X. A terme, cette plate-forme servira de dépôt actif de données scientifiques.

- L'**EFPL** souhaiterait insérer une semaine de congé en octobre. L'UNIL ne peut pas se permettre de changer son planning d'octobre, à cause notamment de la session d'examens d'automne. Et ce changement aurait aussi une incidence avec les autres universités de Suisse romande
- La Direction étudie la possibilité de développer un **Institut d'études avancées** (IEA), qui consiste à devenir hôte pour des chercheur·se·s. Il en existe une centaine dans le monde, qui sont majoritairement tournés vers les sciences sociales et humaines.

4. Communications de l'Ecole

Niklas Linde prend la parole au nom de **Valérie Boisvert** absente en ce début de séance. La Direction a décidé que les **modalités des enseignements de la rentrée 2022** reviendront à la situation avant pandémie. La Direction a néanmoins laissé le choix aux Facultés de recourir aux enregistrements ou aux diffusions pour certains cours, notamment ceux prévus dans des salles dont la capacité d'accueil est insuffisante. L'Ecole a décidé de donner tous les cours en présentiel, sans captation.

5. Communications de la Recherche

Rémy Freymond prend la parole au nom de Marie-Elodie Perga, excusée pour cette séance. La Direction a validé le **règlement du doctorat** de la FGSE, dont les modifications ont été discutées lors de la séance du 13 avril, qui rentrera en vigueur le 1^{er} septembre 2022. Les anciennes versions, encore valables pour certaines personnes, et la nouvelle sont toutes en ligne.

Le dicastère recherche a envoyé un mail à toute la communauté GSE pour les **20 ans de la Faculté**. Une dizaine de personnes ont déjà manifesté leur intérêt à rejoindre le Comité de la fête, mais il manque des professeur·e·s pour que tous les corps soient représentés.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Stéphanie Grand informe que les membres du Conseil de l'UNIL se sont réunis le 23 juin lors d'une séance supplémentaire pour traiter les points qui n'avaient pas été abordés le 19 mai. Ces points ont généré de longues discussions, mais peu de décisions.

Le rapport du groupe de travail interne à l'UNIL défend l'argument qu'il ne serait pas productif de retirer le **doctorat honoris causa** décerné à l'époque à Benito Mussolini, mais préconise à la Direction de l'UNIL d'assumer cette erreur et de veiller à ce qu'elle ne se reproduise plus. La Commission des finances et de gestion a examiné le **rapport de la gestion COVID**, rédigé par la Direction, et a relevé un certain manque d'analyse critique et a proposé à la Direction de constituer un organe afin de tirer les leçons de la crise.

La **valorisation de l'engagement institutionnel** des différents corps de l'UNIL a été discutée, notamment l'enjeu du temps investi par les étudiant·e·s dans les commissions. Ce point sera repris lors de la prochaine séance.

7. Composition Commission présentation poste en « Energy transition governance »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

7b. Composition Commission présentation poste en « Metamorphic processes in the Earth system »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur le changement dans la composition de la Commission.

8. Rapport Schmidt

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes ; il préavise favorablement sur les conclusions du rapport de la Commission et donne décharge à la Commission.

9. Co-direction de thèses (M Bayens, G Quiroga, E Sotelo)

Niklas Linde explique que Stuart Lane souhaite que Dr. Michael Dietze soit reconnu co-directeur de thèse de Mathilde Bayens. Il donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Mathilde Bayens.

Niklas Linde explique que Klaus Holliger souhaite que Dr. Germán Rubino soit reconnu co-directeur de thèse de Gabriel Quiroga. Il donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Gabriel Quiroga.

Niklas Linde explique que Klaus Holliger souhaite que Dr. Germán Rubino soit reconnu co-directeur de thèse de Edith Sotelo. Il donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Edith Sotelo.

10. COPIL anti-harcèlement

Johanna Marin Carbonne prend la parole en tant que membre du COPIL (comité de pilotage) du projet de dispositif de lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel, et les discriminations à l'UNIL, créé par la Direction et composé de 45 personnes représentant toutes les entités de l'UNIL. Le but recherché par la Direction est que l'Université devienne un endroit sûr et qu'un dispositif d'accueil pour les victimes de toute forme de violence soit mis en place.

Actuellement, un bureau d'accueil et médiation existe, mais n'est pas totalement indépendant de la Direction. La prochaine cellule sera constituée d'un·e avocat·e et d'un·e psychologue indépendant·e·s, afin de garantir la confidentialité, et d'un·e coordinateur·rice pour assurer le suivi. Les victimes, mais également les témoins de situations problématiques, pourront s'adresser à la cellule qui fonctionnera comme un système d'alarme si plusieurs cas proviennent du même endroit. Un formulaire en ligne sera également disponible. A cause de

son manque de clarté, notamment sur la définition du harcèlement, la Directive 0.4, concernant la prévention et la gestion des conflits ainsi que les atteintes à la personnalité au sein de la communauté universitaire, va être réécrite. Une charte de bonne conduite va également être rédigée. Une formation pour les enseignant·e·s nouvellement engagé·e·s existe déjà. D'autres formations, obligatoires, vont être mises sur pied à l'attention des personnes chargées de supervision ; ces formations seront ouvertes aux étudiant·e·s. La Direction souhaite que ce dispositif entre en vigueur en janvier 2023. La COPIL accepte toute contribution ; les personnes intéressées peuvent directement la contacter ou Christelle Rigual, la cheffe de projet pour le dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

11. Discussion autour des conflits d'intérêt au Conseil de faculté

Niklas Linde rappelle qu'il existe une charte, à l'usage des membres des commissions de la Faculté, qui définit clairement les conflits d'intérêt. En revanche, un tel document n'existe pas à l'intention des membres du Conseil de Faculté qui sont parfois amenés à voter sur une personne de leur entourage. Il donne la parole aux membres du Conseil pour déterminer si une Commission, *ad hoc* ou déjà existante, doit se pencher sur cette question et revenir avec une proposition à soumettre au vote du Conseil de faculté, ou au contraire si une telle démarche n'est pas nécessaire.

Certains membres sont favorables à la création d'une commission pour régler les situations relevant de conflits d'intérêt patents, par exemple lorsqu'un membre du Conseil a un lien avéré avec un·e candidat·e pour un poste professoral, ou pour élaborer une charte, qui a l'avantage de n'exclure personne et de responsabiliser les signataires.

D'autres membres font la distinction entre une commission, dont les membres doivent déclarer leurs conflits d'intérêts, s'abstenir de débattre et de voter, et le Conseil de faculté, qui est une assemblée législative dont le système helvétique permet aux lobbys d'y siéger. Aussi elles considèrent que tous les membres du Conseil de faculté ont le droit de donner leur avis et de voter, conflit d'intérêt ou pas.

Niklas Linde propose de voter sur le bienfondé de la création ou non d'un groupe qui va étudier la question des conflits d'intérêt au sein du Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et refuse la création d'un groupe sur les conflits d'intérêts au sein du Conseil de faculté.

12. Divers, interpellations et propositions

Niklas Linde clôt la séance à 17h08, remercie les membres pour leur participation durant cette année académique 2021/2022.

Niklas Linde, Président